

Droit du travail luxembourgeois : Les fondamentaux

Référence :
RHU007

Catégories : **RESSOURCES**
HUMAINES

LANGUE(S) :



FR

DURÉE :

20 HEURE(S)

ORGANISME DE FORMATION :

ETUDE VELLA

OBJECTIFS

Cette formation a pour but d'enseigner les fondamentaux du droit du travail au Grand-Duché de Luxembourg à travers un cycle de 5 modules complémentaires.

Personnes concernées:

Personnel RH

CONTENU

MODULE 1 : NAISSANCE ET EXECUTION DU CONTRAT DE TRAVAIL

- La notion de contrat de travail
- La forme et le contenu du contrat de travail
- Le contrat de travail à durée déterminée
- Le temps de travail
- Le salaire
- La maladie du salarié

MODULE 2 : MODIFICATION ET SUSPENSION DU CONTRAT DE TRAVAIL

- La procédure
- Le contentieux
- Le congé annuel de récréation
- Le congé extraordinaire pour convenance personnelle
- Le congé de maternité
- Le congé d'accueil en cas d'adoption
- Autres types de congés (sportif, éducatif, de formation, ...)
- Grève des salariés
- Mise à pied du délégué du personnel

MODULE 3 : FIN DU CONTRAT DE TRAVAIL

- Résiliation du contrat de travail du salarié non protégé
- Fin du contrat de travail du salarié protégé

- Licenciements collectifs

MODULE 4 : LES RELATIONS COLLECTIVES DE TRAVAIL

- Les structures représentatives
- Les délégations du personnel
- Les comités mixtes d'entreprise
- La représentation des partenaires sociaux au niveau de la catégorie socio-professionnelle
- Les conventions collectives de travail

MODULE 5 : SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

- Harcèlement moral
- Harcèlement sexuel
- Obligations de sécurité des employeurs et des salariés
- Services de santé au travail

PÉDAGOGIE

Exposé théorique et retours d'expériences.

PRÉREQUIS

Il n'y a pas de prérequis pour cette formation

Cette formation est disponible en formule intra-entreprise